



# APPEL À CANDIDATURES POUR UN PROJET ARTISTIQUE EN CLASSE

*Année scolaire 2025-2026*

OUVERT JUSQU'AU 03 FÉVRIER 2025

Dans le cadre des *projets longue durée* qui se réaliseront durant l'année scolaire 2025-2026, Pierre de Lune lance un appel à candidatures à destination des enseignant·e·s.

Les *projets longue durée* de Pierre de Lune permettent aux enseignant·e·s de travailler en partenariat avec un·e artiste issu·e des Arts de la Scène afin d'**expérimenter une matière artistique en classe sans objectif de création d'un spectacle**. Ainsi toute candidature devra prendre en compte et intégrer ce positionnement non axé sur le résultat.

Cet appel, **ouvert jusqu'au 3 février 2025**, s'adresse :

- aux **enseignant·e·s de la maternelle au secondaire** (quelle que soit la matière enseignée) ;
- à **tous les réseaux d'enseignement** ;
- aux **établissements exclusivement situés en Région bruxelloise**.

15 classes bénéficieront de ces projets qui sont subventionnés via la Commission Communautaire Française.



## Un projet longue durée permet :

- de **développer des ateliers artistiques** dans votre classe **en partenariat** avec un·e artiste issu·e des Arts de la scène (comédien·ne, danseur·se, auteur·ice, créateur·ice sonore, etc.) ;
- de **prendre le temps d'explorer une matière artistique et de valoriser le processus créatif** (sans objectif de création d'un spectacle) ;
- de **collaborer étroitement avec un·e artiste** et d'inscrire de manière concrète l'art et la culture dans votre pratique pédagogique ;
- d'**inviter votre classe à réaliser un projet collectif** ;
- de **permettre à chaque élève de s'affirmer, d'être créatif·ve, de créer** son propre langage artistique et de trouver sa place au sein du groupe ;
- d'**inviter les élèves à partager leur expérience** avec d'autres classes en projet lors du « *Rendez-Vous* », journée de finalisation des ateliers.

## Artiste et enseignant·e, réels partenaires de projet

À Pierre de Lune, chaque *projet longue durée* repose sur le partenariat entre un·e artiste et un·e enseignant·e. C'est pourquoi, nous veillons à **mettre en place les meilleures conditions possibles à la création de ce partenariat** à travers des réunions de balisage du projet et des temps spécifiques artiste-enseignant·e dont l'Atelier-Rencontre et la Journée intermédiaire (voir page 3).

Ce **partenariat repose sur une co-construction**, c'est à dire que l'artiste et l'enseignant·e développent le projet ensemble dans une perspective d'écoute et d'interaction des compétences propres à chacun·e.

Ainsi, **l'artiste emmène la classe dans son univers artistique** et transmet les éléments fondamentaux de sa pratique. **L'enseignant·e participe à la mise en place de sens pour les élèves** en créant du lien entre le vécu d'atelier, les apprentissages scolaires et la vie en classe.



## Déroulement d'un projet longue durée

### ► Temps spécifiques au partenariat artiste-enseignant :

- Une **réunion de démarrage** (septembre) et une **réunion d'évaluation** (juin) avec Pierre de Lune ;
- Des **temps de concertation** avant ou après l'atelier en classe ;
- **3 jours de formation** validés comme formation continue volontaire par l'ISPB. Ces 3 jours correspondent à :
  - **L'Atelier-Rencontre** (formation de 2 jours en octobre) propose aux enseignant-e-s et artistes de vivre une expérience commune de pratique artistique qui permet de poser les bases de leur partenariat et de leur projet.
  - **La Journée intermédiaire** (en février) permet aux partenaires de se retrouver en cours d'année pour partager leurs expériences, découvertes et questionnements.

### ► Temps communs avec les élèves, l'enseignant-e et l'artiste :

- **14 séances de 2h** de cours pour la pratique artistique avec votre artiste-partenaire en classe dont 3 séances pour une activité complémentaire (atelier philo, traces plastiques ou avec un-e invité-e) ;
- **2 sorties au spectacle** dans la programmation Pierre de Lune ;
- Le « **Rendez-Vous** » : Cette journée de finalisation est conçue comme un temps de partage entre plusieurs classes ayant chacune vécu un *projet longue durée*. Selon le parcours effectué, le partage peut se concrétiser par une courte forme scénique, un atelier ouvert, un retour d'expérience, des traces qui constituent un « objet » à mettre en valeur, etc. Cette journée se déroule en mai ou juin dans un lieu culturel bruxellois.



## Modalités

- Les **candidatures sont nominatives**. Chaque enseignant-e postule à titre individuel et pour une seule classe. Pour candidater, il est impératif d'avoir obtenu au préalable l'accord de sa direction.
- Pierre de Lune propose à l'enseignant-e un-e artiste partenaire issu-e de son réseau et prend en charge la rémunération des artistes via une subvention de la Commission Communautaire Française.
- **L'école prend en charge 2 sorties au spectacle** (5€ par élève et par sortie), les déplacements liés aux activités, les frais de matériel éventuels...
- La participation des enseignant-e-s aux 3 journées de formation est reconnue comme formation continue via l'Institut Supérieur de Pédagogie de Bruxelles - ISPB.
- **Une convention de collaboration entre l'enseignant-e, la Direction de l'école et Pierre de Lune sera signée en septembre**. Cette convention reprend les engagements de chaque partie pour permettre le bon déroulement du projet. Un exemplaire type est disponible sur simple demande.
- La **priorité sera donnée aux enseignant-e-s qui souhaitent mettre en place ce type de projet pour la première fois** ainsi qu'aux enseignant-e-s actuellement en projet qui désirent reconduire un partenariat pour une deuxième année.
- Afin de donner accès à un maximum de classes et d'écoles, les enseignant-e-s qui ont déjà bénéficié d'un projet pendant deux années consécutives ne seront pas prioritaires.
- **Toute candidature qui a pour finalité la création d'un spectacle en dehors du cadre proposé par Pierre de Lune sera refusée.**

## Intéressé-e ?

Pour déposer votre candidature, veuillez compléter notre formulaire en ligne – incluant une lettre de motivation – sur notre site : <https://www.pierredelune.be/candidatures/>



## Calendrier

- L'appel à candidature est **ouvert jusqu'au 3 février 2025**.
- Une **réponse sera adressée** à chaque candidat·e au plus tard **le 17 mars 2025**. *Attention, notre réponse par mail pourrait se glisser dans vos spams !*
- **Si votre candidature est sélectionnée**, une **réunion d'information et de rencontre** avec votre artiste-partenaire vous sera proposée en fonction de vos disponibilités respectives soit le **mercredi 4 juin**, soit le **mercredi 18 juin 2025 de 14h à 16h**, dans les bureaux de Pierre de Lune situés Square E. Plasky 94 à Schaerbeek.

## Des questions ?

Pour toute information complémentaire, contactez : [helene.hocquet@pierredelune.be](mailto:helene.hocquet@pierredelune.be)